



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 250, boulevard Desjardins (lot 5 828 711 du cadastre du Québec)

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 février 2024 à 19h00, le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

- Rendre réputée conforme :
 - o l'installation de 3 conteneurs maritimes au lieu de 2.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre lors de cette séance.

Donné à Maniwaki, le 17 janvier 2024.

Louise Pelletier, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière adjointe de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de janvier 2024.

Louise Pelletier, greffière